

Historien et homme politique de la IIe République, ardent champion du parti catholique libéral, militant pour la restauration de la Monarchie, il laisse son nom aux lois, votées en 1850, sur la liberté de l'enseignement notamment confessionnel.

Alfred FALLOUX

**Né comte Frédéric Alfred Pierre FALLOUX du Coudray,
Le 7 mai 1811 à six heures du matin à Angers Maine-et-Loire 49
(Déclaré le 8 mai et né le jour d'hier...)
Selon acte AD49 en ligne – registres paroissiaux et d'état-civil - vue 135
décédé le 6 janvier 1886 à Angers**



Du journalisme au ministère de l'Instruction publique et des cultes

Né d'un père anobli par Charles X, il est comte Alfred Falloux du Coudray, et débute sa carrière comme journaliste royaliste et clérical.

A 35 ans, élu député du Maine-et-Loire en 1846, il siège à l'extrême-droite et défend la liberté de l'enseignement.

Après la Révolution de 1848, il se rallie à la République.

Elu à la Constituante, il contribue à la fermeture des Ateliers nationaux - organisation destinée à fournir du travail aux chômeurs parisiens après la Révolution de 1848 -. Cette dissolution est née de l'esprit des partisans de l'ordre, rentiers et bourgeois qui s'exaspèrent d'entretenir un nombre croissant de chômeurs. Elle provoque la révolte du peuple parisien et entraîne les massacres des journées de Juin 1848.

Alfred Falloux soutient la candidature de Louis Napoléon Bonaparte à la présidence et obtient le ministère de l'Instruction publique et des cultes en décembre 1848.

Mais ses désaccords avec le président sur la question romaine – controverse relative au rôle de Rome siège du pouvoir temporel du pape – le conduisent à démissionner quelques mois plus tard.

Initiateur de la loi Falloux favorable à l'enseignement confessionnel

Néanmoins, il réussit à faire passer la loi qui porte son nom, promulguée le 15 mars 1850.

Elle est surtout connue par ses dispositions sur la liberté d'enseignement laissant une large place à l'enseignement confessionnel. Elle prévoit que le clergé et les membres d'ordres religieux, hommes et femmes, peuvent enseigner sans autre qualification qu'une lettre d'obédience.

Les écoles primaires sont placées sous la surveillance des curés.

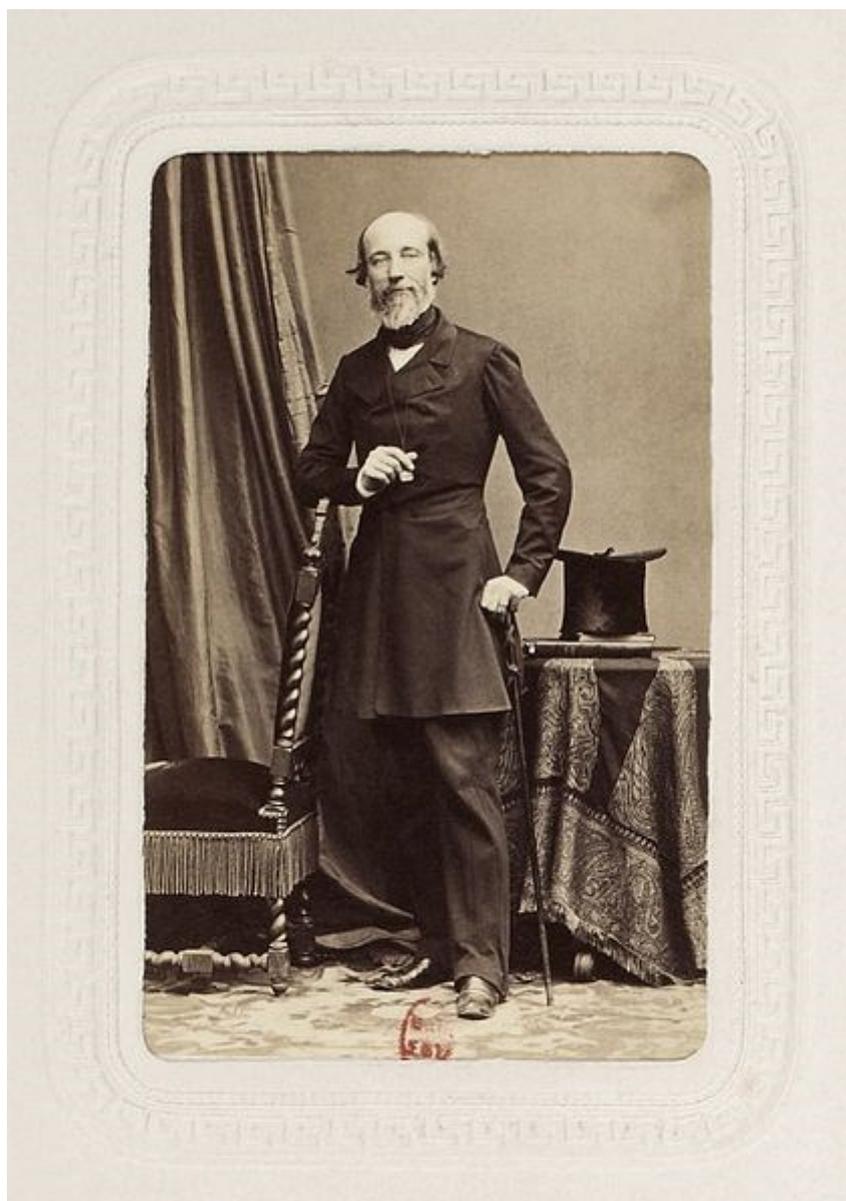
Retiré de la politique, mais militant royaliste et catholique libéral

Après le coup d'Etat de 1851, il s'oppose au régime impérial et se retire sur ses terres en Anjou, loin de la politique du Second Empire. Cependant, il continue à suivre la vie publique et participe activement à la revue *Correspondant*. Cet organe, d'orientation catholique libérale et royaliste modérée, a pour devise *Liberté civile et religieuse par tout l'univers*.

Les membres du comité de rédaction où siègent aussi **Félix Dupanloup** et **Henri Lacordaire**, inquiets de l'adhésion quasi complète de *l'Eglise de France* à la dictature impériale s'opposent aux théories réactionnaires de l'autorité pontificale.

Conscient de l'évolution des mentalités, et dans l'espoir de restaurer la monarchie, Falloux cherche un rapprochement entre orléanistes et légitimistes.

Elu membre de l'Académie française en 1856, il publie *Les Mémoires d'un royaliste* en 1888.



Ardent politicien à l'esprit conservateur mais épris de liberté

Formidable orateur qu'aucun défi ne rebute, Alfred Falloux aime les enjeux d'envergure.

Son esprit combatif et enthousiaste aime se lancer dans l'ardeur des discussions politiques avec la conviction qu'il va triompher.

